

Lettre d'information n°21 – Septembre 2025



Cité Educative

Relabellisée pour une période de 3 années depuis janvier 2025, la cité éducative est une démarche collaborative visant à accompagner au mieux chaque parcours éducatif des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans.

La Cité est pilotée par des représentants de l'Etat, de la Mairie et de l'Education nationale. Les membres de ces institutions constituent le comité de pilotage de la cité. Ce comité est chargé de prendre les décisions venant construire la démarche d'alliance éducative.

Actualités du mois :

- 1- Le mot du comité de pilotage
- 2- Fonds de mutualisation
- 3- Fonds micro-projet
- 4- Une action qui fait Cité
- 5- Qu'est-ce que c'est ?

RAPPEL des objectifs nationaux des Cités Educatives :

- Conforter le rôle de l'école
- Promouvoir la continuité éducative
- Ouvrir le champ des possibles

ÉDITORIAL

Chers partenaires,

La rentrée scolaire marque toujours un moment important dans la vie de la Cité éducative : un temps de relance, de projets à consolider ou à initier, et de nouvelles dynamiques à accueillir. Après un été d'engagement de nombreux acteurs auprès des enfants et des jeunes, **nous sommes heureux de vous retrouver mobilisés pour poursuivre, ensemble, notre ambition éducative commune.**

Cette nouvelle année s'ouvre avec des changements notables au sein des établissements scolaires du territoire. Nous souhaitons tout particulièrement la bienvenue à **Madame SAMSON, nouvelle proviseure du lycée Maurice Eliot**, et lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses fonctions. Son arrivée s'inscrit dans la continuité du travail engagé et nous nous réjouissons de pouvoir collaborer étroitement à ses côtés. Une autre évolution est également attendue au sein de la direction de l'école maternelle de la Croix Rochopt avec l'arrivée de **Madame LAMBERT**. Ces changements participent au renouvellement des équipes et à l'enrichissement des coopérations locales.

Dans ce contexte, **la déambulation de la Cité éducative**, prévue le **08 octobre**, offrira un temps fort d'accueil et de découverte pour les nouveaux professionnels du territoire : agents de la collectivité comme enseignants. Ce moment convivial et immersif leur permettra de mieux comprendre les enjeux de la Cité, de rencontrer les partenaires engagés et d'identifier les ressources locales mobilisables au service des enfants et des jeunes. Un premier pas concret pour tisser des liens et construire ensemble une culture commune de l'action éducative.

La Cité éducative poursuivra cette année encore son engagement aux côtés de toutes celles et ceux qui agissent chaque jour pour les jeunes du territoire.

Merci à chacun pour votre mobilisation, et très bonne rentrée !

Le comité de pilotage de la Cité éducative

II – Fonds de mutualisation

Le fonds de mutualisation est une enveloppe dédiée aux projets portés par l'Education nationale. Il fait partie intégrante de la programmation annuelle de la Cité éducative en permettant aux établissements scolaires du 1^{er} et du 2nd degré de réaliser des projets tout au long de l'année.

Projet n°17 – Apprivoiser les émotions avec les Zamizen en PS et MS

À partir de la rentrée de septembre, **les outils Zamizen seront proposés aux enseignants volontaires** de Petite Section (PS) et de Moyenne Section (MS). Cette action a pour ambition d'accompagner les enfants dans **la découverte et la régulation de leurs émotions**, en s'appuyant sur une démarche pédagogique structurée, ludique et bienveillante.



Projet n°18 – Créer un espace sensoriel pour les élèves à besoins particuliers



Dans une **démarche inclusive et bienveillante**, un espace refuge va être mis en place au sein de chaque groupe scolaire pour répondre aux besoins spécifiques des élèves à besoins particuliers.

Ce **lieu stable et rassurant est destiné à offrir un environnement apaisant, sécurisant et stimulant**, adapté aux particularités sensorielles, émotionnelles et comportementales de ces enfants.

Projet n°19 – Jouer et construire avec des KAPLA

Dans le prolongement de la semaine sans écran, une journée dédiée à la construction collective avec les Kapla a été organisée à destination des **élèves de l'école maternelle Croix Rochopt**. L'objectif : favoriser les échanges entre enfants et parents autour du jeu, développer l'imaginaire, la créativité et le goût de la persévérance, à travers des situations ludiques où chacun apprend à jouer, coopérer et construire ensemble.



III – Fonds micro-projet

Le fonds micro-projet est une enveloppe votée dans le cadre de la programmation annuelle de la Cité éducative permettant la réalisation de projets de moins de 5 000€. Il vise à favoriser la réalisation de projets sur le territoire Spinolien en valorisant les initiatives locales.

Grâce au **fonds micro-projets 2024** de la Cité Éducative, **9 initiatives** ont pu être soutenues, pour un montant total de **23 000 €**.

Les projets retenus :

- *Éveil à la nature du tout petit*
- *Mission Papillagou*
- *20 ateliers d'éveil artistique*
- *Formation Égalité fille/garçon*
- *Éducation en fête*
- *Journée de lutte contre l'esclavage*
- *Interventions d'artistes culturels*
- *Fresque sur le temps périscolaire*
- *Jouer et construire avec des Kapla*

Ces actions ont permis de toucher **plus de 1 600 enfants**, en favorisant leur éveil, leur créativité, leur ouverture au monde ou encore la réflexion autour des stéréotypes.

Initialement prévus pour 2024, les crédits ont pu être **reportés sur l'année 2025**, avec une **obligation d'engagement des fonds avant le 30 juin**. Mission accomplie ! Les actions se dérouleront jusqu'à la fin de l'année.

Face à la richesse des projets proposés et à l'implication des partenaires, un **nouveau dossier "micro-projets"** est à l'étude pour 2026.

IV – Une action qui fait Cité

Une action qui fait « cité » est une initiative qui répond à un enjeu de la Cité éducative. Elle est réalisée par un acteur de la Cité au bénéfice des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans ou de leurs parents.

Concours des talents du lycée Maurice Eliot

Le 16 mai 2025, la Maison des Arts et de la Culture d'Épinay-sous-Sénart a accueilli le Concours des talents du lycée Maurice Eliot. **Plus de 30 élèves ont présenté leurs talents parmi le chant, la danse, le dessin ou la musique** devant près de 400 spectateurs. Organisé par les lycéens et soutenus par leurs CPE, la chanteuse professionnelle et ancienne élève Laetitia Saighi, les parents d'élèves, les agents de la Ville, et la direction du Lycée, **l'événement a révélé la créativité et l'engagement des jeunes**. Fort de son succès, le projet sera probablement reconduit en 2026.



V – Qu'est-ce que c'est ?

La Cité éducative a vocation à créer du lien avec les dispositifs existant afin d'assurer la complémentarité des actions proposées sur le territoire de la commune. La rubrique « qu'est-ce que c'est ? » vous fait (re)découvrir une démarche, un dispositif, un partenaire...qui agit sur le territoire.

1 – Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité



Le **CLAS** regroupe un ensemble d'actions visant à **soutenir les enfants dans leur parcours scolaire**. Il leur apporte les outils et l'encadrement nécessaires pour progresser à l'école, renforcer leur autonomie, valoriser leurs acquis et développer le goût d'apprendre. Ce dispositif s'adresse aux enfants et aux jeunes qui ont besoin d'un accompagnement pour **mieux vivre leur scolarité**.

Le **CLAS**, c'est aussi un espace pour les parents : ils peuvent y obtenir des conseils et des repères pour mieux comprendre le fonctionnement de l'école et accompagner leurs enfants avec plus de confiance.

Les séances ont lieu **en fin de journée, après la classe**. Elles proposent aux élèves :

- Un accompagnement méthodologique pour mieux s'organiser dans leur travail personnel,
- Des activités éducatives et culturelles (jeux, créations, sorties...),
- Des temps d'échange avec les familles.

L'accompagnement est assuré par des professionnels, en lien avec les **établissements scolaires** et les **familles**, afin de garantir un suivi cohérent et bienveillant.

À **Épinay-sous-Sénart**, le CLAS est proposé pour les enfants d'élémentaire par la **Caisse des Écoles** et le **CREATI**. Dans une logique de continuité, **l'association Passerelle** propose de l'accompagnement à la scolarité pour les collégiens et les lycéens.

Sur la Caisse des Ecoles, les séances se déroulent de 16h30 à 18h30 de la manière suivante :

- Au centre socio-culturel les lundis et mardis pour les enfants des écoles J. Brel et G. Brassens ;
- Au centre de loisirs de la Croix Rochopt les lundis et mardis pour les enfants des écoles de la Croix Rochopt et de A. Daudet ;
- Au centre socio-culturel les jeudis et vendredis pour les enfants de l'école Pré aux Agneaux.

Cinq professionnels sont mobilisés pour accompagner les enfants à compter du retour des vacances de la Toussaint jusqu'à la fin de l'année scolaire.

